



Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

<u>Délibération n°1</u>: Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2022

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: 15 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022.

#### Vote

Pour: \9 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

### Délibération n°2: Rapport d'activité 2022

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: \ \ \mathref{1}\$ membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Dominique Froment, Directrice générale

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le rapport d'activité 2022 du Crous de Toulouse-Occitanie.

### Vote

Pour: 19 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

### Délibération n°3 : Compte financier 2022

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteurs: Madame Dominique Froment, Directrice générale

Madame Fabienne Monribot, Directrice adjointe

Monsieur Michel Laporte, agent comptable

#### Projet de délibération

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

#### Article 1:

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 616 ETPT sous plafond et 22 ETPT hors plafond
- 57 862 787,87 € d'autorisations d'engagement dont :
  - o 25 682 674,65 € personnel
  - o 25 594 648,42 € fonctionnement
  - o 6 585 464,80 € investissement
- 74 191 127,02 € de crédits de paiement
  - 25 682 674,65 € personnel
  - o 34 431 802,38 € fonctionnement
  - o 14 076 649,99 € investissement
- 75 913 116,85 € de recettes
- + 1 721 989,83 € de solde budgétaire





### Article 2:

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- + 5 194 600,28 € de variation de trésorerie
- = +2 257 979,21 € de résultat patrimonial
- + 4 990 129,57 € de capacité d'autofinancement
- + 1 142 286,43 € de variation de fonds de roulement

#### Article 3:

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de + 2 257 979,21 € à hauteur de + 2 257 979,21 € en réserves et de solder le compte 119 par le compte 110 suite aux écritures de fiabilisation de l'actif impactant ces deux comptes.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération conformément à l'article 211 du décret GBCP du 7 novembre 2012.

#### Vote

Pour: 13
Contre: O
Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

## <u>Délibération n° 4 :</u> Budget rectificatif n°1 de l'exercice 2023

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: \9 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteurs: Madame Dominique Froment, Directrice générale

Madame Fabienne Monribot, Directrice adjointe

Monsieur Michel Laporte, agent comptable

## Projet de délibération

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

#### Article 1:

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 638 ETPT, dont 616 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 22 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 121 338 545,17 € d'autorisations d'engagement, dont :
  - 26 889 170,63 € pour l'enveloppe « Personnel »
  - o 84 646 020,71 € pour l'enveloppe « Fonctionnement »
  - o 9 803 353,83 € pour l'enveloppe « Investissement »
- 75 551 443,69 € de crédits de paiement, dont :
  - o 26 889 170,63 € pour l'enveloppe « Personnel »
  - o 38 191 854,79 € pour l'enveloppe « Fonctionnement »
  - 10 470 418,27 € pour l'enveloppe « Investissement »
- 70 681 777,24 € de prévisions de recettes
- 4 869 666,45 € de solde budgétaire

#### Article 2:

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 5 593 747,24 € de variation de trésorerie
- 2 146 857,96 € de résultat patrimonial
- + 1 258 744,04 € de capacité d'autofinancement
- 3 650 496,03 € de variation de fonds de roulement





Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Vote

Pour: \6 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

### Délibération n°5 : Contrôle interne budgétaire et comptable

**Président de séance** : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: \ 9 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Dominique Froment, Directrice générale

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le plan d'actions de maîtrise des risques pluriannuels dans le cadre du contrôle interne budgétaire et comptable.

#### Vote

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

### Délibération n°6: Tarifs restauration

**Président de séance** : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteurs: Madame Dominique Froment, Directrice générale

Monsieur Pierre-Marie Barraud, directeur de la restauration

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les tarifs restauration en vigueur au Crous de Toulouse-Occitanie du 01/08/2023 au 31/07/2024.

#### Vote

Pour: 1 9 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

### Délibération n°7 : Sortie de véhicules de l'inventaire

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs : 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Monsieur Michel Laporte, agent comptable

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les sorties de trois véhicules hors d'usage de l'inventaire présentées en séance.

#### Vote

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

# Délibération n°8 : Admissions en non-valeur

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs : 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Monsieur Michel Laporte, agent comptable

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver l'état des créances irrécouvrables présenté en séance ; cette approbation ne se substituant pas à la responsabilité de l'agent comptable devant toute injonction du juge des comptes.

#### Vote

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

# <u>Délibération n°9</u>: Redevances des logements de la résidence Déodat de Séverac

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs : 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Dominique FROMENT, Directrice générale

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver les redevances 2023-2024 des logements sociaux étudiants de la résidence Déodat de Séverac qui sera mise en service à compter du 01/09/2023.

### Vote

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

# Délibération n°10 : Liasse de gestion locative

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur : Monsieur Florian Prussak, directeur de la vie étudiante et de campus

### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur la liasse de gestion locative des logements mis à disposition des étudiants pour l'ensemble du parc géré par le Crous de Toulouse-Occitanie.

### Vote

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

# Délibération n°11 : Redevances des logements de la résidence 1 de l'INSA

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs : 15 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Fabienne Monribot, Directrice adjointe

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les redevances 2023-2024 des logements sociaux étudiants de la résidence 1 de l'INSA après réhabilitation.

#### Vote

Pour: 15 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région paradémique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

<u>Délibération n°12</u>: Délégation de service public – Conception, création et gestion d'un réseau de chaleur et de froid « plaine Campus »

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: \ 9 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Dominique Froment, Directrice générale

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur la délégation de service public – Conception, création et gestion d'un réseau de chaleur et de froid « plaine Campus » pour la résidence Daniel Faucher.

#### Vote

Pour: \9 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

<u>Délibération n°13</u>: Dossier de demande d'expertise pour la construction d'un bâtiment neuf sur la résidence de Chapou

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: \3 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteurs: Madame Dominique Froment, Directrice générale

Monsieur Sébastien Brigliadori, directeur du pôle immobilier

### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le dossier de demande d'expertise pour la construction d'un bâtiment neuf sur la résidence de Chapou.

### Vote

Pour: 19 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

<u>Délibération n°14</u>: Dossier de demande d'expertise pour la densification des îlots centraux des tripodes A et B

**Président de séance** : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: 19 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteurs: Madame Dominique Froment, Directrice générale

Monsieur Sébastien Brigliadori, directeur du pôle immobilier

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer de se prononcer sur le dossier de demande d'expertise pour la densification des îlots centraux des tripodes Ar et B et la création de 52 logements sociaux étudiants.

#### Vote

Pour: \9 Contre: O Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

## Délibération n°15 : Concessions de logements

Président de séance : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs : 16 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Fabienne Monribot, Directrice adjointe

### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les concessions de logements présentées en séance.

#### Vote

Pour: \ 6
Contre: O
Abstention: O

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie





Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

<u>Délibération n°16 :</u> Ajustements de tarifs pour trois typologies de logement de la Cité Internationale Université de Toulouse

**Président de séance** : Monsieur Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie.

Administrateurs: 16 membres avec voix délibératives sont présents, représentés ou ont donné pouvoir.

Rapporteur: Madame Fabienne Monribot, Directrice adjointe

#### Projet de délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les ajustements de tarifs pour trois typologies de logement de la Cité Internationale Université de Toulouse.

#### Vote

Pour: \6
Contre: 
Abstention:

Pour extrait certifié conforme.

Toulouse, le 14 mars 2023

Le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche de la région académique Occitanie